

LES BIODÉCHETS ACCEPTÉS

COMPOSTEUR (INDIVIDUEL OU PARTAGÉ) & BIOBORNE (AU POINT RECYCLAGE)



ÉPLUCHURES

RESTES DE REPAS D'ORIGINE VÉGÉTALE

LÉGUMES, FRUITS, PÂTES, RIZ, PAIN, CÉRÉALES

COQUILLES D'ŒUFS BROYÉES

MARC DE CAFÉ ET FILTRES

DOSETTES ET SACHETS DE THÉ EN PAPIER



COMPOSTEUR

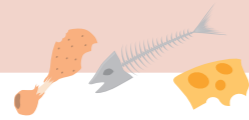


BIOBORNE

DÉCHETS DE JARDIN ET DE POTAGER
TONTES, FEUILLES MORTES, PETITS BRANCHAGES
MORCEAUX DE CARTON BRUN
ET ESSUIE-TOUT



VIANDE
POISSON, PRODUITS DE LA MER
FROMAGES ET LAITAGES



INFOS PRATIQUES

POUR TOUTES QUESTIONS, CONSULTEZ LE SITE :

AGGLO-MONTBELIARD.FR

> RUBRIQUE LE TRI DES BIODÉCHETS

Pour le compostage :

03 81 31 88 90

PMA, Direction sensibilisation
à l'environnement

Pour les biobornes :

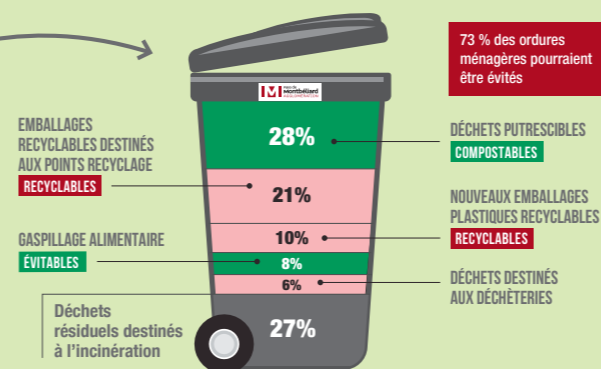
03 81 31 84 99

PMA, Direction collectes
des déchets

Trop de déchets dans nos poubelles !

Chaque habitant de Pays de Montbéliard Agglomération produit en moyenne 237 kg d'ordures ménagères par an.

L'objectif est de réduire cette production à 150 kg par habitant et par an.



MÉMO BIODÉCHETS

TOUTES LES SOLUTIONS
POUR TRIER
MES BIODÉCHETS !



En réduisant mes déchets de cuisine et de jardin, je contribue à la maîtrise du coût du service déchets.



J'ai un jardin

JE DÉPOSE MES BIODÉCHETS DANS MON COMPOSTEUR INDIVIDUEL

- **Besoin d'informations pour me lancer ou pour mieux utiliser mon composteur ?**

Je bénéficie de conseils gratuits en appelant le 03 81 31 88 90 ou par mail à ambassadeurs.tri@agglo-montbeliard.fr

JE SOUHAITE ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

- **C'est possible à un tarif préférentiel à Pays de Montbéliard Agglomération** (informations à retrouver sur agglo-montbeliard.fr).

Produisez un engrais naturel pour votre jardin ou votre potager !

L'idée en plus

Les déchets de jardin restent au jardin : pratiquez le broyage, le paillage et le mulching pour protéger et nourrir vos sols !



Je n'ai pas de jardin

JE SOUHAITE FAIRE INSTALLER UN COMPOSTEUR PARTAGÉ

- **Pays de Montbéliard Agglomération vous accompagne dans toutes les étapes du projet.** Voir contact au dos de la brochure.

JE DÉPOSE MES BIODÉCHETS DANS LE COMPOSTEUR PARTAGÉ DE MON IMMEUBLE OU DE MON QUARTIER

- **Besoin de plus d'informations pour mieux utiliser le composteur partagé ?** Pays de Montbéliard Agglomération répond à vos questions. Voir contact au dos de la brochure.

C'est plus pour les espaces verts et moins dans votre poubelle !

L'idée en plus

Expérimentez le lombricompostage ! Les vers font le travail, transformant vos biodéchets en lombricompost. Nous pouvons vous conseiller.



J'ai une bioborne* près de chez moi

J'ADOpte LE RÉFLEXE BIOBORNES, ELLES SONT SUR DES POINTS RECYCLAGE

Des biobornes sont mises en place sur l'ensemble des 73 communes de Pays de Montbéliard Agglomération.

- **Je repère les biobornes existantes sur agglo-montbeliard.fr > rubrique Déchets / Biodéchets**
- **Je dépose mes déchets alimentaires en vrac directement dans la bioborne, ou dans un sachet kraft ou en plastique biodégradable.** Possibilité d'obtenir un bioseau et des sacs krafts à Pays de Montbéliard Agglomération / Direction Collectes à la Charmotte lors des permanences les lundi matin (8h30-12h) et mercredi après-midi (13h-16h30).

Vos déchets partiront en méthanisation pour produire de l'électricité et de la chaleur !

L'idée en plus

Réutilisez les sachets kraft et papier des magasins pour transporter vos biodéchets !

* Bioborne : conteneur dédié à la collecte des biodéchets destinés à la méthanisation.